

**CONTRAT DE FORMATION  
À LA CONDUITE DES BATEAUX DE PLAISANCE À MOTEUR**

-----

entre : l' établissement de formation : BATEAU ECOLE POTREL  
21 RUE DU PORT 50400 GRANVILLE tel :02.33.51.91.57

Numéro d' agrément : 050 005 délivré le 15/01/2008 par la Préfecture de la Manche  
Numéro de SIRET : 447 600 974 00011  
Police d' assurance : AVIVA N° 73849897  
Représenté par Jean Marie Potrel, agissant en qualité d' exploitant et de formateur.

et le candidat:

NOM: Prénom:  
Adresse :  
Date de naissance : Lieu de naissance :  
Profession :  
Tel : Mobile (souhaitable):  
e.mail (souhaitable):  
Représentant légal du candidat (si mineur):

Objet du contrat :

Le présent contrat a pour objet la formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur  
**OPTION COTIÈRE**

Le tarif du stage de formation est de : 360 € TTC et devra être soldé au plus tard au début du stage.

Le tarif forfaitaire comprend:

- la formation théorique : 11 heures en salle,
- la formation pratique : 4 heures minimum dont 2 heures de pilotage individuel,
- les cours supplémentaires théoriques ou pratiques qui s' avèreraient nécessaires,
- le "Livret du Candidat" d' évaluation pratique,
- les frais de dossier et la présentation à l' examen théorique.

Durée / suspension du contrat :

le présent contrat est conclu pour une durée de 6 mois à compter de la date de la signature.  
Passé cette date, le contrat devra être renégocié.

Résiliation :

Le contrat peut être résilié par le candidat à tout moment et par l' établissement en cas de comportement mettant en danger lui même, le bateau ou l' équipage et ne donnera lieu à aucun remboursement.

Séances de cours annulées :

Les séances prévues non décommandées par le candidat 48 heures à l' avance ne seront pas reportées et ne donneront lieu à aucun remboursement sauf cas de force majeure dûment justifié.  
Toute séance pratique annulée par le formateur pour cause météo sera reportée .

Fait à: le en double exemplaire

Signature de l' élève Signature du représentant légal Pour l' établissement.  
(précédé de la mention lu et approuvé) du mineur